

# Compte-rendu du CSAL du mardi 28/11/2023



La CFTC a lu une déclaration liminaire en début de séance, que nous vous invitons à lire.

## **Les ponts naturels 2024:**

Ce sujet a déchaîné les passions dans la salle. Le principal problème venait du pont du 10 mai 2024. Le Directeur ne souhaite pas déroger aux dogmes de la Centrale. Nous attendons toujours l'arbitrage de Monsieur Fournel sur ce sujet.

Pour le moment, l'intersyndicale a voté contre !

Même si M Garnier nous a assuré que seuls certains agents des SIP devront assurer la continuité du Service public... Après l'indemnité carburant, GMBI, les campagnes diverses... C'est encore un coup dur porté aux agents d'accueil et de gestion des SIP. L'essentiel est dans Lactel ? Non, l'essentiel est dans le taux de décrochés ! Car oui, si on s'en réfère aux volontés parisiennes, il faut répondre au téléphone. Les usagers n'ont pas compris les fermetures de sites suite au NRP, cela leur a été imposé, sans que leur avis ne compte, sans que le Service Public ne soit remis en cause. Mais en 2024, les usagers ne pourront pas comprendre qu'à l'instar des autres administrations, la DGFIP ne réponde pas au téléphone... Décidément, personne ne se comprend.

*La CFTC 67 déplore qu'à l'heure où la mutualisation des procédures sont demandées aux agents, notre Ministère n'a pas été capable de se mettre en accord avec les autres Ministères pour mutualiser les ponts naturels.*

## **Horaires d'ouverture SIP de Strasbourg:**

Le nouveau chef du SIP de Strasbourg, M Caboufigue, était présent pour expliquer ce changement d'horaires. Nouveau chef, donc petit bilan sur ce qui s'est fait et ce qui devra être fait.

En clair, il s'agit tout simplement d'être plus compréhensible pour nos usagers (nombreux au Pôle Relation Usagers situé au 35 avenue des Vosges). Le service accueille en moyenne 300 à 400 personnes par matinée ! Les horaires actuels couvrent la plage de 8h30 à 12h15 du lundi au jeudi. Ce petit quart d'heure au-delà de midi laisse penser aux usagers qu'en arrivant avant 12h15, ils peuvent se déplacer rapidement à l'accueil afin d'obtenir un avis d'impôt ou de poser une question précise.

Cependant, les agents du matin sont les mêmes que durant l'accueil de l'après-midi (pour les rendez-vous physiques et téléphoniques). Si les portes se ferment à 12h00 (ce que fait déjà le vigile), les agents commencent leur pause méridienne vers 12h30-40, pour une reprise à 13h30.

Les horaires doivent donc refléter la réalité du terrain pour ne pas induire les usagers en erreur.

*La CFTC 67 a voté pour ce changement d'horaires, pour le bien-être des agents. Toutefois, le PRU est une entité jeune qui nécessite un recalibrage en termes de moyens humains rapidement.*

Concernant l'ouverture de l'accueil le vendredi matin, M Garnier assume en être à l'origine. Il estime qu'un centre si important se doit d'être ouvert chaque jour de la semaine. Pour le moment cela reste à l'étude suite au retour des collègues du PRU.

*Pour la CFTC 67, oui nous devons être présents pour nos usagers. Nous avons le sens du service public, mais il faut y mettre les agents en conséquence ! L'accueil est la vitrine de notre Ministère, nous devons rendre un service de haute qualité, mais aujourd'hui trouver des agents, particulièrement des agents formés, devient compliqué. En somme, vous pouvez préparer votre liste au Père Noël !*

### **Bilan de la campagne déclarative et des avis:**

M Batail de la DGFF était présent pour faire le bilan.

Ce qu'il fallait retenir :

- l'aide du PCRCP est à revoir.
- les dégrèvements automatiques des THS des mineurs : les automates ce sont les agents !
- la fraude aux RICHI : l'année prochaine, on espère avoir un ciblage beaucoup plus précis afin que la gestion soit moins chronophage pour les services.

*Pour la CFTC 67, le bilan reste l'épuisement des agents avant tout. Et au final ? Rien !*

### **Redistribution des cartes des CDL:**

La nouvelle cartographie répond à une volonté nationale pour harmoniser le 67 avec la France de l'intérieur. Raison pour laquelle le département passe de 18 CDL actuellement, à 15 dès l'année 2024.

La redistribution des postes n'est pas encore connue... Il faut retenir qu'il ne restera que 3 postes destinés à des cadres A, les autres étant réservés aux IDIV classe normale, IDIV Hors Classe et AFIPA.

*Pour la CFTC 67, l'importance reste la compétence des agents. Il est dommage que des agents d'un grade inférieur ne puissent pas postuler sur ces postes. De nombreux agents parfaitement rompus à la partie conseil de la sphère gestion publique ne sont pas nécessairement cadres A. Par ailleurs, la CFTC 67 a émis de sérieux doutes quant à la disponibilité, au vu du vivier actuel, d'un tel nombre de cadres A+ pour pourvoir les postes existants.*

### **Plan de Continuité d'Activité (PCA):**

La Direction est en train de procéder à une actualisation du plan de continuité d'activité, destiné à permettre d'assurer au mieux nos missions en cas de crise.

Les nouvelles grilles ont été transmises aux différents chefs de service pour avis ou suggestion afin d'actualiser les coordonnées des services à contacter.

### **Compte Professionnel de Formation (CPF) :**

Chaque agent dispose d'un CPF, qui est alimenté à raison de 25 heures par an, plafonné à 150 heures. Il peut décider de le mobiliser dans le cadre d'une formation professionnalisante ou pour préparer des concours.

A ce sujet, vous trouverez toute la documentation nécessaire sur Ulysse national.

*Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre section CFTC locale ou vers votre service RH.*

## **Bilan du Télétravail :**

Au sujet du télétravail, le bilan est mitigé. Malgré de nombreux chiffres, il reste difficile de saisir l'état actuel de ce mode de travail dans les services.

Bien qu'une baisse de sollicitation à la rentrée s'explique par de nouvelles affectations post-mutation, plusieurs zones d'ombres demeurent, notamment le nombre de cadres A et A+ qui ont suivi les formations à destination de l'encadrement ou le nombre de jours accordés par service.

*Pour la CFTC 67, le télétravail est un acquis social important pour bon nombres d'agents, particulièrement ceux qui ont vu leur lieu de travail éloigné à la suite du NRP.*

## **Attractivité :**

Le bilan est simple, pour la DRFIP 67, il faut chercher de futurs cadres A. On ne peut que déplorer le manque de communication (encore!). La Direction sait que les agents ont besoin de reconnaissance et cela passe aussi par la mise en avant des collègues lors de rencontres extérieures. Car qui mieux qu'un agent des Finances Publiques pour donner envie à des candidats potentiels de passer les concours ?

*Pour la CFTC 67, l'attractivité passe inévitablement par la hausse des salaires ! Aujourd'hui certains collègues reçoivent de belles offres professionnelles. Entre l'inflation, la stagnation de nos salaires et une reconnaissance absente, nombre d'entre nous envisage plus de quitter le navire que de continuer et écopier pour ne plus couler.*

## **Questions diverses:**

- Prime GMBI : elle sera versée à TOUS les agents des SIP, SDIF, CDC, DGFF (pour la « taskforce GMBI), et pour le renfort au Domaine. Sont exclus les VSC, les vacataires, les apprentis, les stagiaires, les SIE, SGC, trésoreries hospitalières et les EDR.
- l'anonymisation des agents est possible exclusivement pour l'accueil physique.

*Nous vous rappelons l'importance de remplir une fiche de signalement et LA SIGNER ainsi que la fiche accident !*

*Il en va de votre sécurité, de votre bien-être au travail .*

*L'important c'est vous !*

